



Lycée Alioune Blondin Beye

## Conseil d'établissement du 29 juin à 16h00

Début du conseil à 16h00

Etaient présents :

### Membres du CE :

François FACHAN

Serge RAMILLIEN

Dominique Jupiter VIEIRA

Pascal GUERINEAU

Sébastien VITTET

LIEGEARD David (Titulaire)

Edouard DUCASSE (titulaire)

Sandrine MORHAIN (titulaire)

Brigitte LAULOM (titulaire)

Mme Codou CULLIN (titulaire), Amélia NETO (suppléant).

### Membres invités :

Le conseiller consulaire de la circonscription d'Angola : M. Avraham Benhaïm absent et excusé.  
Mme Megan BRECHET AMAMOU, représentante des parents au CA.

Secrétaire de séance : Dominique Jupiter Vieira

Secrétaire adjoint : François Fachan

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer valablement.

Le compte rendu du CE du 16 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

- Résultats des examens.
- Avenant au Projet d'Etablissement (vote)
- Structure pédagogique 2016 2017.
- Voyages pédagogiques des 3èmes (vote)
- Règlement Intérieur 2016 2017 (vote)
- Questions diverses

M. le Proviseur rappelle que les débats ne peuvent excéder 3h conformément au RI du CE.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents.





Lycée Alioune Blondin Beye

**Vote :**

Pour : **13**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

#### **IV – Les voyages scolaires et les sorties pédagogiques prévus**

Mme Rambaud, professeur d'anglais, propose de faire les voyages suivants :

Elèves de 3ème A et B

Accompagnatrices : Mme Rambaud, Mme Newby et le professeur de SVT

Dates prévues : 3ème A une semaine du 12 au 16 décembre 2016

3ème B du 9 janvier au 13 janvier 2016

Lieu : Umgeni Valley Nature Reserve (Nord Durban)

Organisme : WESSA

Objectifs linguistiques et civilisationnels

Activités diverses prévues encadrées par du personnel qualifié

Logement : dortoir

Tarifs : **1000 euros/élève**

Après discussion, M. le Proviseur explique que le principe du voyage doit être voté mais qu'il faudra valider le nombre de voyages lors du prochain CE en présence de Mme Rambaud qui présentera ses arguments.

Mme Bréchet, représentante des parents d'élèves, souhaite que les professeurs organisateurs présentent dorénavant eux-mêmes leurs voyages au Conseil d'Etablissement.

**Vote :**

Pour : **13**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

#### **V – Règlement intérieur**

Modifications proposées : les critères d'admission des élèves au Lycée Alioune Blondin Beye (voir document joint)

M. le Proviseur rappelle qu'il ne s'agit pas de discuter des critères d'admission décidés par la Commission mais de voter pour leur intégration dans le Règlement Intérieur.

**Vote :**

Pour : **12**

Contre : **1**

Abstentions : **0**



Lycée Alioune Blondin Beye

## VI – Questions diverses

M. le Proviseur précise qu'il n'a pas reçu de questions diverses mais qu'il accepte la question de dernière minute concernant la fermeture de l'établissement à 12h50 le vendredi 1<sup>er</sup> juillet présentée par M. Liégeard, représentant des personnels.

M. le Proviseur propose aux membres du Conseil d'Etablissement de voter pour la fermeture.

### **Vote :**

Pour : **10**

Contre : **2**

Abstentions : **1**

Mme Bréchet souhaite, en début d'année prochaine, qu'un relevé des élèves qui restent après 17h30 soit fait par un surveillant de manière à présenter un bilan au prochain Conseil d'Etablissement afin de prendre, le cas échéant, des mesures en conséquence.

M. le Conseiller de Coopération regrette que les élèves et les parents, depuis deux semaines, aient le sentiment que les cours ne sont pas scrupuleusement assurés.

M. le Proviseur rappelle que l'AEFE demande à ce que le calendrier scolaire comporte 36 semaines. Et ce calendrier doit être validé par l'IEN et le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, donc il n'est pas envisageable de libérer les élèves le 1er juin. Pour autant, M. le Proviseur reconnaît qu'après les examens et les Conseils de classe il semble bien difficile de faire revenir une majorité d'élèves jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

Cette question devra être présentée au prochain Conseil d'Etablissement et les enseignants seront invités à réfléchir à ce problème.

L'ordre du jour est épuisé

Fin : 18h15

Dominique Jupiter VIEIRA

François FACHAN